



Accessibilité de la pratique du canoë-kayak aux personnes handicapées

Bilan 2004/2005

1/Le contexte d'évolution du Handikayak au sein de la FFCK

La pratique du canoë-kayak connaît un essor très important dans les clubs de la FFCK.
Cette situation est le résultat de plusieurs facteurs :

Une ancrage culturel fort : il y a toujours eu des pratiquants handicapés intégrés aux clubs de la FFCK et au moins une personne chargée du suivi de cette pratique au plan national depuis les années 80.

Une évolution socioculturelle marquant l'ouverture des activités physiques et sportives en particulier aux personnes handicapées.

Les actions coordonnées de l'Etat (réseau sport et handicap, FSES,...) et des collectivités territoriales (cellules spécialisées comportant souvent élu(s) et technicien(s)) et un accès plus facile à l'information (grâce à internet et l'apparition de 'guichets uniques').

L'apport de nouveaux cadres dans les clubs (emploi jeune) qui a amené ceux-ci à rechercher de nouveaux publics. Cette évolution de l'encadrement explique en grande partie la demande croissante en formation spécifique (Certificat de Qualification Complémentaire Handikayak)

Une évolution générale du matériel des clubs allant dans le sens d'une moindre technicité afin de rendre ce matériel plus facilement accessible par le grand public. (bateaux plus directs, hiloires plus grandes, sièges plus ergonomiques, sangles dorsales pour limiter le travail des abdominaux,...)

2/Poursuivre le développement des clubs

Pour poursuivre le développement des clubs plusieurs actions sont engagées par la FFCK sur le plan de :

La formation des cadres :

Les clubs et les éducateurs sportifs sont de en plus demandeurs de formations qualifiantes et diplômantes. Le CQH mis en place avec la FFH répond en grande partie à ces besoins.

La demande de formation est passée de 12 stagiaires tous les 2 ans à 15 stagiaires par an qui sont ensuite actifs sur le terrain durant au moins 4 ans.

Des formations de dirigeants et d'accompagnateurs bénévoles sont à l'étude pour préparer les élus des clubs à l'accueil et l'intégration de personnes handicapées dans leur structure.

L'accessibilité des manifestations sportives :

L'intégration des personnes handicapées dans les clubs passe par un programme d'animation riche et permettant l'échange avec l'ensemble des pratiquants de l'activité. Depuis 3 ans, la FFCK met en place de manière systématique un accueil de personnes handicapées à l'occasion de manifestations sportives majeures (Rallye de la Baie des Phoques, Marathon de l'Ardèche). De nombreux clubs et organisateurs se sont appropriés cette démarche et on créé leur propre cellule d'accueil lors de manifestations régionales (type 1000 pagaies par exemple)

L'adaptation du matériel

Un autre secteur de besoin concerne la réalisation de calages permettant à des personnes paraplégiques n'ayant plus l'usage de leurs abdominaux de pratiquer le canoë-kayak. En effet de nombreuses personnes paraplégiques sont demandeuses d'activité canoë-kayak car elle représente un moyen d'intégration aux populations valides tout à fait particulier.

En effet, la motricité principale est effectuée par les membres supérieurs et la mise à disposition d'une coque adaptée suppléant aux fonctions des muscles abdominaux permet à la personne handicapée d'avoir une grande autonomie sur l'eau. Nous avons pu observer également que l'accueil de personnes paraplégiques ou IMC pouvait être le déclencheur d'une démarche plus globale vers l'accueil de tous les handicaps dans un club.

Actuellement, de nombreuses initiatives locales sont menées pour réaliser des coques de maintien en liaison avec des prothésistes libéraux ou attachés aux établissements de rééducation. Ce travail nécessite beaucoup de temps et a parfois donné lieu à la réalisation de produits peu ou mal finis. Nous pouvons constater des problèmes :

- de fixation dans le bateau induisant une mauvaise transmission des forces et une perte technique pour le pratiquant,
- des risques de déséquilibres,

- des moussages mal adaptés qui se décollent à l'eau ou apportent des risques importants de lésions cutanées.

Le nombre de coques réellement opérationnelles à ce jour peut être estimé à un vingtaine seulement....

Une démarche est lancée avec plusieurs constructeurs pour créer des modèles de coques répondant à un cahier des charge élaboré en commun par des membres de la FFCK et de la FFH (suivi technique de l'expédition Spitzberg 2003).

La FFCK souhaite mettre à disposition des clubs engagés dans une démarche d'accueil de personnes handicapées 200 coques à des tarifs intéressants. Actuellement, une coque fabriquée à l'unité coûte environ 700 euros. La fabrication en petites unités doit permettre de diviser le prix par deux. Toutefois, une fabrication de type industriel n'est pas envisageable actuellement car le marché n'a pas atteint un niveau suffisant pour permettre la rentabilité de l'action.

Les grandes phases de la mise en place de cette opération sont les suivantes :

- élaboration du cahier des charges de réalisation de coque
- identification des prestataires susceptibles de réaliser les équipements
- conventionnement avec les clubs d'accueil
- fabrication et mise à disposition
- suivi de l'opération et extension à d'autres prestataires en particulier le secteur professionnel et touristique.

3/ La communication

La FFCK axe sa communication vers deux cibles principales :

Communication vers les pratiquants handicapés :

- création en 2004 et mise en ligne en 2005 de pages web indiquant les lieux d'accueils répertoriés (enquête réalisée par la FFCK auprès de ses clubs),
- valorisation de l'image de la personne handicapée par le soutien à des actions phare : Raid Spitzberg, Traversée de Paris en Kayak, participation au marathon de l'Ardèche,...

Communication vers les cadres des clubs et l'ensemble des pratiquants :

- informations techniques sur l'accueil des personnes handicapées (guide découverte 2005)
- mise en place d'expositions et de temps de rencontres avec les cadres des clubs à l'occasion de salons ou de grandes manifestations sportives.
- CD outil à destination du chef de projet handikayak comportant un ensemble d'information réglementaires, des exemples d'animations, des photos, afin de faciliter la mise en place de projets locaux.